

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NORD BASSE-TERRE

POINTE-NOIRE / DESHAIES / SAINTE-ROSE / LAMENTIN / PETIT-BOURG/GOYAVE

PROCES VERBAL CONSEIL COMMUNAUTAIRE N°2024/04

SEANCE DU 7 MAI 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le sept mai, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre s'est assemblé en visio conférence et à la salle de délibérations de la commune de Deshaies sous la présidence de Guy Losbar président

Présents : Guy LOSBAR - Adrien BARON - Fauvert SAVAN - Ephrem GLORIEUX - Philippe MORVAN - Daniel PETRIS - Yolande BOURGUIGNON - Roselise FAMIBELLE - Patricia ELUSUE - Kitty DELVER - Jeanny MARC-MATHIASIN - Cynthia CHAPOULIE - Jean-Paul TRIVIAUX-FRENET - Annick ABELA - Philippe DEZAC - Laura GUEPPOIS - Gilbert ROUYARD - David NEBOR - Magalie SALIBUR - Christian JEAN-CHARLES - Edmée MAURIELLO - Joël HILAIRE - Clara RIGAH - Henri JOTHAM

Absents : Ferdy LOUISY - Camille ELISABETH - Nestor LUCE - Bernard ABDOUL MANINROUDINE - Rémy SENNEVILLE - Josy ALEXIS - Sylvie DAGONIA - Jocelyn SAPOTILLE - Liliane MAXIMIN-BAJAZET - Line LAGUERRE - Didier MARICEL - Augustin KANCEL - Jocelyne UNIMON - Bruno FELICIANNE - Jacqueline LOLIA - Ginette VEROIX - Benjamin GRACCHUS - Henri YACOU

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conseillers communautaires présents formant la majorité des membres titulaires en exercice, ont procédé immédiatement à l'ouverture de la session.

Secrétaire de séance : Kitty Delver

Le Président ouvre la séance en saluant les conseillers et cède la parole à Jeanny Marc-Mathiasin, maire de Deshaies. Madame Marc Mathiasin salue les conseillers et les collaborateurs. Elle remercie l'assistance d'être à Deshaies. Elle sait qu'il est difficile pour certains collègues d'arriver à Deshaies et Pointe-Noire. Heureusement qu'il y a la magie du numérique pour cette réunion importante. Elle se dit heureuse de recevoir le Président et souhaite de bons travaux au conseil.

Madame le maire poursuit en affirmant que la présidente du comité de sauvegarde des intérêts de Deshaies souhaiterait prendre la parole par rapport à la délégation de services public de l'eau.

La Présidente du comité prend la parole et il s'ensuit un temps d'échange.

Madame le maire remercie le Président d'avoir pris le temps d'échanger avec le comité. Elle s'excuse également auprès des conseillers communautaires.

Le Président sollicite le conseil pour une modification de l'ordre du jour. Il s'agit d'ajouter un point supplémentaire relatif au relai Inter Entreprise et en faisant passer l'affaire « la prise en charge des artistes extérieurs pour les manifestations estivales » en point six.

Le conseil approuve à l'unanimité cette modification

Le Président appelle les affaires comme suit :

Affaire 1A : Approbation du procès-verbal du 28 mars 2024

Affaire présentée par le Président

Pas d'observation

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Affaire 1B : Approbation du procès-verbal du 11 avril 2024

Affaire présentée par le Président

Madame Marc dit s'abstenir. Elle était présente mais avait des problèmes de connexion.

Le Conseil après avoir délibéré approuve à la majorité moins 4 abstentions (Jeanny Marc-Mathiasin Edmée Mauriello, Philippe Morvan, Clara Rigah).

Affaire 2 : Le rapport égalité Femme Homme

Le Président profite pour présenter au conseil le nouveau DRH et lui souhaite la bienvenue à la CANBT.

Affaire présentée par Kevin Mambole-Maillefort

Philippe DEZAC demande de confirmer le nombre d'habitants supplémentaires pour la commune de Lamentin.

Jeanny Marc-Mathiasin souhaiterait que le nombre de femmes soit augmenté par rapport à la répartition homme femme.

Le Président répond que c'est en raison de la filière technique.

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Affaire 3 : Création de postes

Affaire présentée par Kevin Mambole-Maillefort

Annick Abéla demande si cela concerne le transport urbain ou scolaire.

Le Président répond qu'il s'agit du transport en général. Il rappelle que ce sont des postes non permanents d'autant plus que le budget transport est en équilibre cette année. Il dit militer fortement pour un établissement unique pour le transport.

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Affaire 4 : Rapport sur le développement durable

Affaire présentée par Jocelyne Bourguignon

Jeanny Marc-Mathiasin demande plus de précisions sur le plan alimentaire territorial.

Le projet a pour but, dans un premier temps de rencontrer les acteurs dans les différentes filières. Il s'agit d'établir un diagnostic cette année répond Jocelyne Bourguignon.

Jeanny Marc-Mathiasin dit que ses équipes travaillent déjà sur cette problématique et propose de que les services regroupent leurs forces.

Philippe Dezac annonce que les choses ne sont pas si faciles que cela. On demande d'aller dans cette direction mais il y a des freins notamment au niveau de la commande publique. Le législateur doit faire en sorte que cela soit possible. Il propose de faire une rencontre avec les communes membres.

Jocelyne Bourguignon informe avoir déjà pris contact avec la CANGT qui est avancé sur ce sujet. Le projet se fait en transversalité avec le service développement économique.

Henri Jotham se dit interpellé par l'inégalité au niveau de la santé sur le territoire. Il demande s'il y a une réflexion à ce sujet.

Le Président précise que cela n'est pas une compétence de la CANBT. Cela concerne plus la Conseil Départemental et l'ARS.

Clara Rigah demande à quand la mise en état des abris bus sur le Lamentin étant donné que la CANBT est engagée dans une démarche d'exemplarité.

Exemplarité oui mais c'est une compétence partagée rétorque le Président. C'est la propriété du Département. Il y a un problème juridique. C'est pour cela qu'il milite pour un syndicat unique du transport.

L'ARS était venue présenter le plan santé et il était prévu la création à la CANBT d'un comité local de santé. Peut être faudrait-il se regrouper et demander à l'ARS la mise en place de ce comité local de santé mentale fait remarquer Jeanny Marc-Mathiasin. D'autre part, elle dit que les administrés se plaignent beaucoup de la problématique du transport entre Deshaies et Pointe-Noire et demande aux contrôleurs de faire des vérifications.

Le Président se dit favorable à la mise en place d'un comité local de santé mentale. Il félicite les administratifs et la commission pour le travail accompli.

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Affaire 5 : Débat sur les orientations budgétaires

Affaire présentée par Fauvert Savan

Le Président dit que le CA sera positif. Le plus important c'est que le budget transport sera équilibré. Nous ne serons plus sous la tutelle de la CRC.

Gilbert Rouyard demande les projets pour 2024 en termes d'orientations budgétaires.

Le Président a précisé que l'on va accentuer sur la GEMAPI. La situation financière permettra de financer les projets de la CANBT.

Le Conseil après avoir délibéré acte la tenue de la tenue du débat d'orientations budgétaires

Affaire 6 : Prise en charge des artistes extérieurs pour les manifestations estivales

Affaire présentée par Géraldine Naigre

Jeanny Marc-Mathiasin se dit gênée par le mot « estival ».

Joël Hilaire demande pourquoi ne pas présenter et promouvoir des artistes guadeloupéens.

Géraldine Naigre dit que pour faire une programmation cela se corse. On doit quémander. Les artistes guadeloupéens attendent au dernier moment pour confirmer. Ils attendent d'autres manifestations avec de plus gros cachets. Le cachet est de 2 000 € au CIRP pour une heure de programmation. Le festival garde son aspect guadeloupéen mais il faut noter que les artistes demandent des choses bien précises en loge.

Cela coute plus de 2 000 € avec les frais engagés précise Joël Hilaire.

Une discussion s'en suit sur la problématique du choix des artistes.

Le Conseil après délibérer approuve à l'unanimité

Affaire 7 : Demande de partenariat et d'aide financière à l'Association Conseil Sport Evénement (ACSE)

Affaire présentée par Philippe Morvan

Pas d'observation

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Affaire 8 : Constitution de la Conférence Intercommunale du Logement de la CANBT

Affaire présentée par Patricia Galbas

Le Président propose au conseil de reporter ce point car la constitution de cette instance demande une consultation au préalable.

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité le report du point.

Affaire 9 : Bouquet du terroir du Sud Guadeloupe

Affaire présentée par Camille Pelage

Pas d'observations

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Affaire 10 : Village d'accueil et d'animation du championnat de voile traditionnelle de Guadeloupe à Pointe-Noire

Affaire présentée par Camille Pelage

Jocelyne Bourguignon demande si la subvention FEAMPA est active.

La CANBT a fait un prés dépôt répond Camille Pelage.

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Affaire 11 : Lancement des gammes variétales des miels de Guadeloupe

Affaire présentée par Camille Pelage

Jeanny Marc-Mathiasin se préoccupe de la maison du miel.

La maison du miel est dans le PPI. Il est prévu de lancer les études pour aller plus loin. Il y a déjà un avant projet sommaire. Il faut lancer les études sur l'équilibre financier et voir de faire de cet espace thématique le siège de l'OTI rétorque Camille Pelage.

Philippe Morvan dit que le siège de l'OTI serait situé à la maison du miel en attente de la construction des locaux prévue au niveau du village artisanal.

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Affaire 12 : Relais Inter Entreprise

Affaire présentée par Camille Pelage

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Philippe Morvan pose la problématique de la création et du fonctionnement de l'OTI

Il s'ensuit une discussion sur cette affaire.

L'ordre du jour étant épuisé. Le Président puis lève la séance.